

DEPARTEMENT ARDECHE

COMMUNE DE ST JULIEN DU GUA

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : 11

En exercice :	11	L'an deux mil huit,
Présents :	11	le 21 mars
Votants :	11	Le Conseil Municipal
Pour :	11	dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au
Abstention :		lieu habituel de ses séances sur la convocation
		de Monsieur Fourniol Olivier, Maire

Date de la convocation : le 18 mars 2008

Présents : FOURNIOL Olivier – COURTIAL Claude – GIRAUD Jean Marc – HILAIRE Laurent – MARSAL Odile – NURY Denise – PHILIBERT Monique – PODDA Marie Andrée – THEOULE Jacques – VEAU Eric – VERON Stéphanie.

Délibération pour le versement des indemnités aux adjoints au Maire

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2123 – 20 et suivants,
- Vu les arrêtés municipaux du 21 mars 2008 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au maire, étant entendu que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide et avec effet au 16 mars 2008 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire :

Population taux maximal de l'indice majorée 1015 :

- moins de 500 6.6 %

Après avoir délibéré le Conseil Municipal vote le taux de 6.6%.

Le Maire :